

Avril 2008

N° 18 - Issn 1629 - 4483

Autour du Pont Neuf

- Journal du Comité de Quartier -

Autour du Pont Neuf



Rappel :
Permanence le
mercredi après-
midi de 15 à 18 h
au 185, bis rue
du Faubourg du
Pont Neuf.

A retenir :

- Samedi 17 mai : Voyage à Doué la Fontaine
- Mardi 27 mai (à partir de 18 h) : Fête des voisins
- Dimanche 8 juin : Vide-grenier
- Vendredi 20 juin (à 20 h) : Ciné plein air

Dimanche 7 septembre : Fête du quartier

Edito

Riche d'un passé prestigieux avec le site de la nécropole des Dunes comprenant entre autre le secteur du parc à fourrages et bien sûr le célèbre Hypogée Mellebaude d'époque Mérovingienne et fier d'un présent actif et dynamique, le Pont-Neuf ne veut pas se réduire à un couloir de circulation. Les habitants l'ont fait savoir lors de l'assemblée générale du comité de quartier. Avec une participation de près de 70 % entre présents et représentés, les adhérents toujours plus nombreux et de plus en plus jeunes, veulent se faire entendre lors des prises de décisions les concernant.

Par la mise en place de commissions, « Autour du Pont-Neuf » se propose d'être le relais entre la population et la nouvelle municipalité dont nous avons l'assurance d'être entendu.

Cet élan participatif nous rassure et nous conforte dans notre mission.

Merci à tous.

Marie-Raymonde Hitier, présidente d'« Autour du Pont Neuf »

Autour du Pont Neuf

185 bis, faubourg du Pont Neuf

86 000 Poitiers

Tél : 05 49 37 99 37

Mél : autourdupontneuf@yahoo.fr

Rédaction/Photos/Mise en page :

Danièle Bernard, Philippe Dechaume, Claudine Géron, Marie-Raymonde Hitier, Dominique Leblanc, Didier Longueville, Yvette Mazeran, Marie-Thérèse Michaud, Mauricette Roussaud, Isabelle Soulard.

UNE PAGE D'HISTOIRE : Le cimetière de la Pierre Levée

Le cimetière de la Pierre Levée a été créé en 1828 afin de remplacer celui de l'abbaye de Saint Cyprien (aujourd'hui l'Hôpital Pasteur), saturé après un siècle d'existence.

Sa localisation s'inscrit dans la continuité historique puisque le cimetière de la Pierre Levée est implanté dans le prolongement de la nécropole antique des Dunes située le long de la voie romaine Poitiers-Bourges (actuelle rue de la Pierre levée).

Largement inspiré du cimetière du Père Lachaise à Paris, il est l'œuvre de l'architecte Vétault et s'organise autour d'une lanterne des morts, élément traditionnel des cimetières poitevins destiné à guider l'âme des morts dans la nuit de l'éternité.

Cimetière paysagé, le plus élégant de Poitiers, il présente une architecture tombale variée :

grandes et riches chapelles familiales, caveaux armoriés, simples pierres tombales et dépouillement du carré militaire. Sculpture et statuaire funéraires ne sont pas en reste : stèles, pyramides, croix de bronze des tombes anciennes, rivalisent avec des cénotaphes* historiés tandis que les couleurs rougeoyantes des sépultures gitanes tranchent sur la sobriété des tombeaux des années soixante et font apparaître encore plus immaculée la blancheur des tombes enfantines.

Isabelle Soulard

Un **cénotaphe est un monument élevé à la mémoire d'une personne ou d'un groupe de personnes et dont la forme rappelle celle d'un tombeau, bien qu'il ne contienne pas le corps.*

VIE DU COMITÉ DE QUARTIER

Compte-rendu de l'assemblée générale du 12 mars 2008

Marie-Raymonde Hitier, la présidente, accueille les 39 participants, dont 17 sont porteurs de pouvoirs et elle prie de bien vouloir excuser l'absence de Magali Barc, représentant la municipalité et de celle de 3 adhérents. Elle se réjouit de la forte participation et représentation des 87 adhérents de l'association. C'est la marque d'une reconnaissance de plus en plus grande des actions du Comité dont la presse locale se fait de plus en plus l'écho. Elle souligne la richesse de la collaboration avec les associations du quartier (commerçants, Confort Moderne).

Le rapport d'activités 2007 est présenté par la présidente ainsi que par plusieurs membres du conseil d'administration sortant. Toutes ces activités ont été détaillées et commentées dans les journaux de l'association distribués en 2007.



La gestion de la salle conviviale, située rue de la brouette du vinaigrier est rappelée. Cette salle est louée pour des activités professionnelles et pour des réunions familiales organisées les fins de semaine par les habitants du quartier. Le ménage de cette salle est fait bénévolement par Mme Dechaume et sa maintenance (surveillance des installations, devis, petits travaux) est assurée, bénévolement également, par Philippe Dechaume.

Les rapports financiers, présentés par Danièle Bernard, trésorière, et Marie Raymonde Hitier (pour la salle conviviale) montrent l'équilibre des budgets.

Le projet d'orientation est soumis à la discussion, en voici les grandes lignes :

1. Poursuivre les actions menées dans un souci de convivialité.
2. Continuer à nous ouvrir sur le quartier en favorisant la communication et l'information.
3. Rendre les habitants responsables de leur cadre de vie.
4. Renforcer les liens avec les structures déjà partenaires.
5. Gérer la salle conviviale et voir la fin de son aménagement.

Les différents rapports 2007 et projets 2008 (dont le budget prévisionnel) ont été votés à l'unanimité des présents et représentés.

Le conseil d'administration a été élu à l'unanimité. Se sont présentés :

Mme Bernard, Mme Dayrose, M. Dechaume, M. Debien, Mme Géron, Mme Hitier, M. Leblanc, M. Longueville, Mme Mazeran, Mme Michaud, Mme Roussaud, Mme Simon-Hiernard, Mme Soulard.

Ce conseil d'administration s'est réuni le 18 mars et a élu le bureau ainsi composé :

Présidente : Mme Hitier Marie-Raymonde

Vice-pdt : M. Debien François

Secrétaire : Mme Mazeran Yvette

Secrétaires adjointes : Mmes Dayrose Nicole et Michaud Marie-Thérèse

Trésorière : Mme Géron Claudine
Trésorière adjointe : Mme Bernard Danièle.

Philippe Dechaume assure la logistique et la maintenance de la salle conviviale, Mme Dechaume continue à assurer le ménage de la salle conviviale.

Des commissions sont mises en place, dont celles de « **culture et animation** », « **circulation** » dont les travaux seront publiés dans les prochains journaux.

L'assemblée générale s'est poursuivie par l'intervention de M. Rochaud, conseiller municipal, adjoint à la circulation dans la précédente municipalité.

Intervention de M. Rochaud :

M. Rochaud a présenté le plan de circulation qui a été fait durant son dernier mandat. Mais, du fait de l'élection du nouveau maire, M. Rochaud ne sera plus en charge de ce secteur. Ce qu'il nous présente sera peut-être

modifié. Cette intervention a suscité beaucoup de questions dans la salle.

Evolution de la circulation.

1 - **Projet pour transport collectif :**

- Bus à haut niveau de service, par une ligne qui passerait, soit par la pénétrante, soit par le Pont Neuf (mise en sens unique de la rue du faubourg du Pont Neuf ?) Dans cette rue, il passe 1/5 de la circulation de la ville, 11 600 véhicules le matin, 10 000 le soir : 21 600 véhicules par jour.
- Diminuer si possible l'entrée des véhicules dans Poitiers.
- Rechercher la régularité dans les déplacements.

Actuellement la vitesse des bus est de 16 km/h.

- Pouvoir connaître le temps exact de son transport par le bus.

2 - **Questions et souhait de l'assistance.**

- Gratuité des transports ?

Activités 2008 – le 2 février – Le LOTO

Samedi 2 février 2008, en soirée, dans notre salle conviviale, avait lieu notre deuxième LOTO ;

Une cinquantaine de joueurs, parents et enfants, étaient venus s'amuser pour gagner les nombreux lots proposés dont :

- 1 lecteur enregistreur DVD, 1 machine à pain, 1 aspirateur, etc.
- 1 cadeau « surprise »

- de nombreux bons d'achat offerts par les commerçants du quartier que nous remercions vivement.

A l'entracte, des gaufres et des crêpes, ainsi que des boissons étaient proposées aux participants. Nous remercions M. et Mme Laidet pour leurs nombreuses et délicieuses crêpes, ainsi que l'association des parents d'élèves de l'école de la rue Cornet qui nous a prêté le matériel pour le tirage du LOTO. Compte tenu du succès, cette manifestation est à renouveler l'an prochain.

Mauricette Roussaud

Compte rendu de l'assemblée générale du 12 mars 2008 (suite)

- Parkings gardés à la périphérie de la ville.
- Non remise en question de ce qui a été négocié par les habitants avec la Mairie (sens unique de la rue du faubourg du Pont Neuf, largeur des trottoirs).
- Pour les cyclistes : couloirs plus nombreux afin d'éviter qu'ils soient obligés de rouler sur les trottoirs, demander aux chauffeurs de bus de rencontrer ces usagers du vélo afin de respecter leur espace et éviter de les « talonner » dans les côtes.
- 3 - Cas particulier de l'école Pasteur, souhaits des professeurs et des parents.
- Revoir le temps de passage des feux au vert.
- Signalisation supplémentaire de la présence de l'école.
- Barrière à l'entrée de l'école dans la rue Pasteur.
- Eviter la sortie de l'école par le parking qui donne sur le faubourg du Pont Neuf.

Après cet échange, le public est invité à partager le verre de l'amitié.

Marie-Thérèse Michaud, secrétaire adjointe.

Activités futures du comité de quartier

Voyage : Un voyage en car à Doué La Fontaine, cité de la rose, et à la Rochemenier, site troglodytique, aura lieu le 17 mai. Il est ouvert aux adhérents (20 €), aux non adhérents (24 €) et aux enfants de moins de 14 ans (15 €). Le départ est fixé à 7 h 30 et le retour vers 19 h 45.

Se renseigner à la permanence du comité (Tél. : 05.49.03.25.25 et 06.61.98.95.03).

Sondage inter génération :
Le comité de quartier envi-

sage, avant les fêtes de fin d'année, de réunir des personnes âgées du quartier dans notre salle conviviale, autour d'un goûter et d'une animation.

Si vous êtes intéressés, ou si vous connaissez dans votre entourage des personnes qui prendraient plaisir à se retrouver pour passer un après-midi agréable, prenez contact avec le comité. (Tél. 05.49.37.99.37).

Yvette Mazeran

Coligny, une école solidaire

Le 6 décembre 2007, a eu lieu un marché de Noël à l'école Coligny-Cornet, à destination des parents et des élèves.

Les élèves y ont vendu des savons, des figurines en plâtre, des bougeoirs et des bougies, des décorations et des cartes de Noël, des plantes, des pots de marmelade, des sablés, des cookies et des roses des sables qu'ils avaient confectionnés eux-mêmes.

L'argent récolté a été remis à différentes associations : la Croix Rouge, les Restos du Cœur, l'Association Chantal Mauduit qui vient en aide aux enfants du Népal, etc.

Les élèves vous donnent rendez-vous pour un prochain marché au printemps.

*Adèle et Maëlle Grillet,
Marianne et François Soulard,
élèves de l'école Coligny.*



Dimanche 27 avril : la journée de la déportation

Chaque année, le dernier dimanche du mois d'avril, on commémore la **journée de la déportation**. Des personnalités de la ville, du département, des détachements militaires, les associations de déportés, internés et résistants, ainsi que les anonymes qui ne veulent pas oublier, viennent se recueillir devant la **prison de la « Pierre Levée »**, point de départ d'un circuit jalonnant les lieux « souvenir » de ceux qui sont morts pour n'avoir pas accepté l'occupation nazie. De la « Pierre Levée », en effet, partirent de nombreux résistants poitevins vers les camps de concentration et d'extermination, mais aussi vers les pelotons d'exécution de la « butte de Biard », où 128 furent passés par les armes.

C'est dans cette prison que passèrent tous les membres du « **réseau Renard** ». Le 31 août 1940, Louis Renard, avoué à Poitiers, grand mutilé de la guerre 14-18, mobilisé comme agent de liaison entre les troupes anglaises et françaises, se mit à la disposition du chef de la France Libre et fit paraître une feuille d'information clandestine « **Le Libre Poitou** ». Dès la fin 40, il lança une organisation qui préfigurait ce que seraient en 1943 et 1944, les différents mouvements de la Résistance française. Une imprudence fait que le « réseau Renard » fut repéré à Niort en 1942 ; les premières arrestations eurent lieu le 27 août 1942 et celle de Louis Renard le 30. Les Allemands, avec le concours de la gestapo et

de la police de Vichy arrêtaient plus de 100 résistants, 29 d'entre eux, inculpés de « menées antinationales » furent déportés de la Pierre Levée vers d'autres prisons, puis vers les camps de concentration. Le 13 octobre 1943, 10 d'entre eux, dont Louis Renard, furent condamnés à mort et exécutés le 3 décembre 1943. On peut toujours voir leur mémorial dans le cimetière de Chilvert.

Dans le même temps, 24 membres du groupe OS-680 de Thouars et sa région, accusés d'activités communistes, de détention d'armes et munitions, de distribution de tracts subversifs et de tentative de destruction par explosion d'un édifice public, furent condamnés par un tribunal allemand à Poitiers et incarcérés à la Pierre Levée. 8 seront fusillés à Biard le 3 décembre 1942, après avoir été torturés.

Un membre de ce groupe appartenait à la famille d'**Elie Colas**, sculpteur, dont l'atelier de pierres tombales était situé en haut du Faubourg du Pont Neuf. C'est lui qui, en 1945, a gravé la plaque que l'on peut toujours voir à gauche de l'entrée de la Prison.

Comme chaque année, sous cette plaque, ce dernier dimanche d'avril 2008, seront déposées les fleurs et les gerbes du souvenir.

Claudine Géron (Source : documents produits par « Vienne Résistance Internement Déportation (VRID) » Site <http://www.vrid-memorial.com>)

Nouveaux membres du Conseil d'administration

Je m'appelle Didier Longueville, j'ai 51 ans. Je suis marié avec Sylvie qui m'a donné quatre enfants. Je suis Directeur Technique d'un centre de recherche et par ailleurs très engagé dans le domaine associatif. Nous avons rapidement trouvé notre place dans ce quartier qui nous a chaleureusement accueillis il y a maintenant 14 ans et nous avons rapidement pu mettre nos compétences au service de cette sympathique communauté.

Ainsi nous avons assuré différents services pour la paroisse Saint Paul et j'ai assuré l'animation du Conseil de Quartier de Montbernage/Pont-Neuf pendant 3 ans. Récemment, j'ai été sollicité pour contribuer à la construction d'un projet municipal. Ce projet a recueilli un succès significatif, mais pas assez cependant pour que je puisse accéder à une responsabilité de conseiller. C'est sans importance, car je n'ai pas d'ambition personnelle.

Ce qui me plaît, ce sont les projets de groupe, ceux qui permettent au plus grand nombre de vivre heureux dans un cadre agréable. Un exemple : les dîners de la rue Saint Saturnin (1er samedi de Juin) créés avec mon copain Jean-Yves, il y a maintenant 5 ans. Je retrouve cet état d'esprit dans l'association « Autour du Pont Neuf » : esprit d'ouverture et décontraction. Et puisque les adhérents de l'association l'ont décidé ainsi, j'apporterai avec plaisir ma contribution aux projets locaux, pour ce qui touche à la qualité de vie en général et aux déplacements en particulier.

Je m'appelle Isabelle Soulard, j'ai 44 ans, j'écris des livres sur l'histoire des femmes. Je suis membre du Comité de quartier du Pont-Neuf depuis près de dix ans. J'apprécie ses manifestations - mes enfants

savaient à peine marcher que déjà ils dégustaient les crêpes et les beignets d'Yvette Mazeran - et j'ai rédigé quelques billets pour le journal. C'est donc avec plaisir que j'ai répondu favorablement à l'invitation de la présidente Marie-Raymonde Hitier à rejoindre le Conseil d'Administration du Comité. Je souhaite participer à la mise en place de nouvelles animations tel un goûter pour les personnes âgées, contribuer à

renforcer les liens entre les habitants toutes générations et toutes origines confondues, enfin, réfléchir au plan de circulation en concertation avec tous les habitants de ce quartier qui m'a adoptée il y a vingt ans, la famille de mon mari Michel y étant installée depuis un demi siècle.

LA SANTÉ PAR LES PLANTES (suite)

7 - Pour soigner la toux, mettez un cataplasme de pâte molle confectionnée avec de la farine de lin, de la fécule de pomme de terre, les feuilles cuites de chou... saupoudrée de farine de moutarde.

8 - Les bons légumes : la carotte augmente le taux de vitamine A dans le foie et fortifie la vue ; le concombre est favorable aux tempéraments bileux et sanguins ; la tomate favorise l'élimination de l'urée.

9 - Attention au laurier - rose. Cette plante fort jolie contient un suc très irritant, mortel pour l'homme et pour les animaux. Evitez d'y toucher, ne serait-ce que superficiellement.

10 - Les bons fruits : la figue fait partie de la tisane des « quatre fruits » avec le jujube, la datte et le raisin, employée contre les bronchites ; le coing jouit d'une chair astringente qui soigne les dérangements intestinaux ; la cerise est diurétique, décongestionne le foie et calme les douleurs rhumatismales ; le citron facilite la digestion et son jus est antiseptique ; le cassis favorise la digestion et empêche les troubles intestinaux.

11 - Pour calmer des douleurs dentaires avant de vous rendre chez une personne compétente, il existe un remède efficace. Placez un clou de girofle juste sur la carie. L'effet est immédiat.

12 - La guimauve officinale est un laxatif doux et un calmant rafraîchissant. En tisane, elle est conseillée pour soigner les inflammations des voies respiratoires, de l'intestin et de l'estomac.

Tournoi régional des Chiffres et des Lettres

Le club pictave des « Chiffres et des Lettres », qui a son siège 9 boulevard Marat à Poitiers dans la salle associative de Saint Eloi, organise son huitième tournoi open régional **dimanche 25 MAI 2008** à partir de 9 heures, dans notre salle conviviale du Pont Neuf, 18 rue de la Brouette du Vinaigrier.

Une cinquantaine de joueurs de la région Poitou - Charentes et autres régions, participent habituellement à ce tournoi qui a lieu tous les ans. A l'issue du tournoi, vers 17h30, des coupes sont remises aux lauréats, ainsi que des spécialités régionales à tous les joueurs. Un vin d'honneur est offert ensuite à tous les participants.

Les joueurs intéressés peuvent s'inscrire auprès de Madame GRANCHER, Présidente, (Tél. 05.29.53.13.34), ou de Madame ROUSSAUD. (Tél. 05.49.61.38.87)

Mauricette Roussaud

Philippe Dechaume

Bulletin d'adhésion à l'association « Autour du Pont Neuf »

A adresser à : **Comité de quartier « Autour du Pont Neuf »**
185 bis, rue du Faubourg du Pont Neuf » 86 000 Poitiers

Je joins ma cotisation 2008 :

- 11 € ou 15 € (soutien) par chèque à l'ordre de : « Autour du Pont Neuf »

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____